

Soyons vrais !

Procédure et modalités d'accueil d'un stagiaire en situation de handicap

1/2- Avant la formation

Une procédure spécifique aux Personnes en Situation de Handicap (PSH) est mise en place en amont de la formation :

- **Prise de connaissance de la situation de handicap d'un futur stagiaire** par appel téléphonique lors du rdv de l'analyse du besoin,
- **Envoi de la convocation au stagiaire** sur laquelle il est invité à formuler ses besoins en accessibilité à HASC,
- **Information aux équipes administrative et pédagogique** de l'accueil d'une personne en situation de handicap au retour de la convocation du stagiaire,
- **Etablissement d'une fiche des actions à mettre en place PSH** en fonction des prescriptions,
- **Mise en œuvre des actions et vérification** de leur bonne mise en œuvre par HASC,
- **Envoi de cette procédure PSH et du 'Livret d'accueil des apprenants en situation de handicap'** à destination des stagiaires en situation de handicap.

2/2- Pendant la formation

Une procédure spécifique aux Personnes en Situation de Handicap (PSH) est mise en place tout au long de la formation :

- **Avec son accord préalable, présentation de la PSH** au groupe et des spécificités de son handicap,
- **Vérification par la PSH et HASC** du bon déroulement de la formation et des actions correctives à prendre en compte si nécessaire - vérification via le [TIP](#),
- **Contrôle des bonnes conditions de départ** du stagiaire à chaque début de séquence de formation [TIP](#).

L'ensemble de ces étapes sont suivies par la Référente Handicap d'HASC :

Evelyne MOREAU-CORMIER - mail: contact@hasc.fr - mobile: 06.74.35.55.73

Ses missions:

- Favoriser l'insertion et l'intégration des personnes en situation de handicap en formation,
- S'appuyer sur un réseau de partenaires experts pour adapter nos prestations et équipements,
- Être force de proposition pour le développement de l'insertion des personnes en situation de handicap en repérant les problématiques et les axes d'amélioration.

Principaux acteurs et financements du handicap :

- L'**AGEFIPH**, l'association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, est chargée de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi de personnes handicapées dans les entreprises privées. Elle attribue des aides financières et des services aux employeurs et aux actifs concernés.

L'AGEFIPH est également à l'initiative du RHF (Ressources Humaines Formation). Ce service nous permet d'améliorer notre politique d'accueil des personnes en situation de handicap, de développer nos connaissances sur le sujet d'avoir un appui sur la recherche de solutions de compensations.

[https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2021-03/Contacts Ressources Handicap Formation 03 2021.pdf](https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2021-03/Contacts_Ressources_Handicap_Formation_03_2021.pdf)

- Le **FIFPHPF**, le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, recouvre les contributions financières versées par les employeurs publics soumis à l'obligation d'emploi des personnes handicapées. www.fifphpf.fr

- La **MDPH**, la maison Départementale des Handicapés, facilite les démarches des personnes en situation de handicap, de leur famille et de tout autre personne. <https://handicap.paris.fr>

L'ensemble de ces étapes est suivi par HASC :

Afin de sécuriser l'entrée et le suivi de votre formation, nous nous appuyons sur notre solide expérience dans l'inclusion des personnes en situation de handicap et également sur notre réseau pour déterminer les besoins de compensation en fonction de chaque situation de handicap afin proposer des parcours, des environnements et des outils pédagogiques adaptés.



Notre réseau :

INSTITUTIONS PUBLIQUES

PARIS IDF

Agefiph Paris IDF : contacts à initier

Cap Emploi Paris et IDF : contacts à initier

CCAH : Karine REVERTE, Directrice générale karine.reverte@ccah.fr

alice.duquoc@ccah.fr Alice Duquoc Directrice expertise et animation de réseaux

PARTENAIRES CONTENU ACCESSIBILITÉ

Lisio: Cyrielle Lelorain: 06.21.68.93.73

INTERPRÉTATION LSF ET PRISE EN CHARGE & LOGICIELS

FRANCE

Site de réservation d'interprètes en LSF : <https://vouloir-dire.fr/>

Tadeo : <https://new.tadeo.fr/>

Paris IDF

Acteur de prise en charge d'interprètes : Dix doigts en cavale: Aurélie Nahon: 0628946326

Logiciel Antidote (correcteur dictionnaire) : <https://www.antidote.info/fr>

ACCOMPAGNATEURS ENTREPRENEURS TIH

FRANCE

H'UP entrepreneurs : contact pauline.blanchard@h-up.fr

INSERTION PROFESSIONNELLE

CAP EMPLOI / SAMETH: contact à initier

Dispositif Emploi Accompagné :

- **Regain Paris** (groupe alliance espérance) 57 rue bobillot, 75013 Paris, www.regain-paris.org Charlotte Sacksick, coordinatrice du dispositif job coaching pour DEA 75 : 06.32.78.32.15

ESPACE DE COWORKING

La Ruche : espace de coworking accessibles PMR

Contact : hasc.fr – contact@hasc.fr

Mise à jour le 10/11/21

